

Informations officielles

Juillet 2025
Numéro 07/2025

Commune de Senarclens



Route de l'Etraz 12
1304 Senarclens
021 861 39 51
greffe@senarclens.ch

Horaires d'ouverture :

Bureaux du Greffe
Mardi 9h00 à 11h00

Office de la Population
Mardi 9h00 à 11h00
Mercredi 17h00 à 19h00

**MISE EN PLACE DE ZONES 30KM/H — CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS
— LA NUIT DES ETOILES FILANTES — LUTTE CONTRE LE SCARABEE
JAPONNAIS — FETE NATIONALE — EMS LA VEILLEE 40 ANS**

ZONES 30 KM/H

La mise en place de zones 30km/h a été faite ces derniers jours sur les tronçons suivants :

- ◆ Rte de Vullierens
- ◆ Rte de Gollion
- ◆ Rue de l'Ancienne Forge



Ce qui a nécessité des modifications des usages routiers sur ces chemins et d'autre en parallèle, impliquant la suppression ou ajout de STOP, la mise en place de priorité de droite, la pose de nouveaux panneaux de signalisation et des marquages au sol.

Merci de respecter la limitation de vitesse et la signalisation dorénavant en place.

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Contrôle gratuit à votre disposition au Collège des Chavannes à Cossonay (021 861 04 95) :

Du 23 août au 15 novembre 2025, les samedis et lundis de 17h00-18h00
(excepté le lundi 6 octobre 2025)

En plus de cet horaire, le contrôle des champignons est possible à Echallens : Local de la Rovina, Place Emile Gardaz 3, les samedis de 15h00 à 16h00.

En dehors des heures susmentionnées, vous pouvez tenter d'atteindre les personnes en charge des contrôles :

Mme J. Bocherens à La Chaux — 021 861 25 00
M. J.-M. Froideveaux à Jouxten-Mézery — 079/ 545 72 30

Informations sur le site www.vapko.ch/fr/.

NOUVELLE BASE LEGALE dès le 1er juillet 2024 !

Dans le Canton de Vaud, la cueillette des champignons est :

- * Interdite du 1er au 7 de chaque mois et entre 20h et 7h00
- * Limitée à 2 kg par jour et par personne

Ces mesures découlent de l'entrée en vigueur de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et de son Règlement d'application (RLPrPNP du 29 mai 2024), article 12, qui traite de la récolte des champignons non-protégés.



LA NUIT DES ETOILES FILANTES

Bien que le projet Perséides ne soit pas reconduit cette année, nous souhaitons tout de même perpétuer cette belle habitude. Ainsi, l'éclairage public sera éteint dans la nuit du 9 août 2025, afin de permettre à toutes et à tous de profiter pleinement du spectacle étoilé.

LUTTE CONTRE LE SCARABEE JAPONAIS



Reconnaître le scarabée japonais (*Popillia japonica*) organisme de quarantaine

Une menace pour les cultures, les forêts et les espaces verts

Classé comme organisme de quarantaine (organisme nuisible particulièrement dangereux aux végétaux), le scarabée japonais peut causer d'importants dégâts aux plantes cultivées, sauvages et ornementales : **tout soupçon de sa présence sur le territoire doit être signalé au plus vite.**



Comment le reconnaître :

1 Sa taille (environ 1 cm) :
plus petit qu'une pièce de 5 centimes !



2 Ses couleurs :
- tête et thorax vert métallique
- dos (élytres) couleur cuivre



3 Abdomen :
- 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté
- 2 plus grosses touffes à l'extrémité

Que faire en cas de suspicion :

1. Capturer l'insecte et l'enfermer dans un bocal.
2. Attention aux confusions possibles : comparer s'il ne s'agit pas d'une espèce proche (voir au verso).
3. Si le doute persiste, placer l'insecte au congélateur au moins 2 heures.
4. Prendre plusieurs photos de l'insecte mort (côtés et dos).

5. A: Faire votre annonce sur votre portable:



B: Faire votre annonce à l'aide du formulaire en ligne sur la page de l'inspectorat: DGAV/ Inspectorat/ Popillia

**FETE NATIONALE**

Nous vous rappelons les festivités pour la Fête Nationale organisées en collaboration avec la Commune de La Chaux, à la Salle villageoise de Senarclens, le 1er août 2025.

Le délai d'inscription pour la visite et le repas est fixé au 25 juillet 2025, retour au greffe municipal.

Programme :

- 10h00 Visite de la Fromagerie de l'Etraz à Senarclens
Rendez-vous sur place à 9h50
- Dès 19h00 Apéritif
- Dès 20h00 Repas sur inscription, partie officielle et feu.

Plus d'informations sur le site internet de la commune.

**AGENDA
MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS**

1er août	Fête Nationale	Salle villageoise Senarclens
9 août	La nuit des étoiles filantes	Extinction de l'éclairage public
13 septembre	Coup de balai	
13 septembre	EMS La Veillée fête ses 40 ans	EMS La Veillée
27 septembre	Troc de Senarclens	Salle villageoise
29 septembre	Conseil Général	Salle villageoise
Novembre, date à définir	PECC - Thème « arborisation »	Informations à venir
6 décembre	Distribution des sapins + Noël des enfants	Salle villageoise
8 décembre	Conseil Général	Salle villageoise



Journée festive du 13 septembre :

🕒 12h : Grillades 🍖 * Frites 🍟 * Salade 🥗

🎪 Sur la place des fêtes durant l'après-midi :

- Spectacle de l'école de cirque « Coquino »
 - Animations par les artistes
 - Château gonflable et divers jeux
- Vernissage de l'exposition de peinture de Mohamed Sakijha
« Couleurs de joie »
 - Stands de boissons et nourriture

40 1985 - 2025
LA VEILLÉE
ÉTABLISSEMENT
MÉDICO-SOCIAL

PAIN SURPRISE

Pour fêter ses 40 ans, L'EMS La Veillée a le plaisir de vous inviter au spectacle de :

Blaise Bersinger

📅 Samedi 13 septembre 2025
🕒 18h30

🍷 **Au programme**

- Apéritif
- Fondue au fromage
- Dessert gourmand
- Spectacle

📄 **Prix : 45.- (Spectacle et repas inclus)**

✉ **Info & inscription avant le 18.08.2025, à info@la-veillee.ch**

PROGRAMME COMMUNIC. VISUSCHNITZBILD/STOCK WWW.VISUSCHNITZBILD.COM